

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 350-134 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 350 EN CE QUI A TRAIT
À L'IMPLANTATION D'UN ABATTOIR**

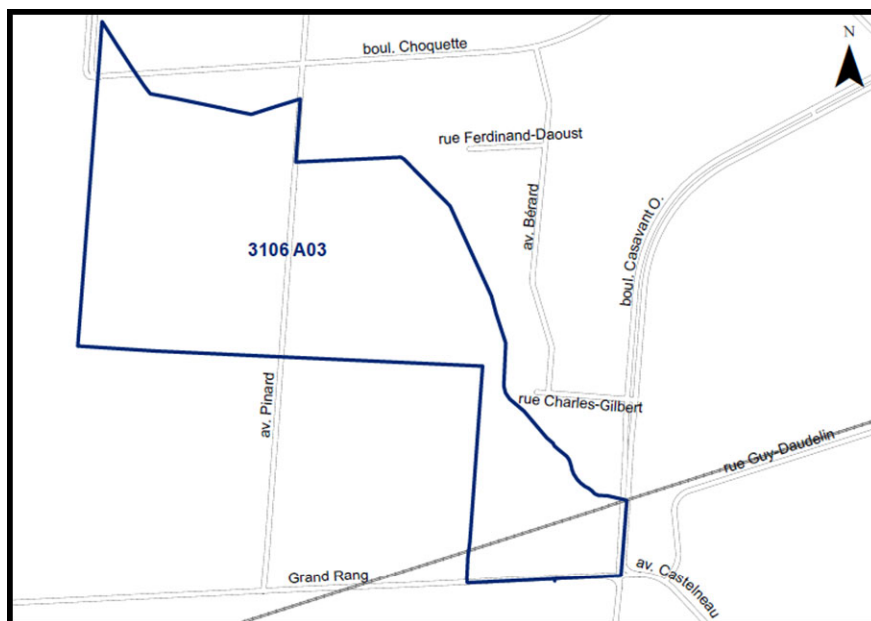
(District Saint-Sacrement)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du projet de règlement numéro 350-134 par la résolution numéro 23-208 en date du 3 avril 2023, tiendra une assemblée publique de consultation le **1^{er} mai 2023**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté vise à modifier le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin :

- de créer une nouvelle zone d'utilisation agricole 3109-A-03 à même la zone 3106-A-03, en front de l'avenue Pinard, pour le projet Exceldor, et d'ajouter une nouvelle grille de spécifications pour cette zone;
- d'autoriser, à certaines conditions, l'usage « Industrie de l'abattage et conditionnement de la viande », rattaché au groupe d'usages « Industrie I (Industrie à incidences faibles) », dans la nouvelle zone 3109-A-03.

La zone concernée 3106-A-03 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse suivante :
<https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 12 avril 2023.

La greffière de la Ville,

Crystel Poirier, LL.L, OMA